

DÉCRET COMMUNAUTAIRE

POUR LA RECONNAISSANCE ET LE FINANCEMENT

Considérant que le Regroupement des organismes communautaires (ROC) de l'Estrie et tous les organismes de tous les secteurs et de toutes les régions du Québec contribuent à maintenir le filet social, notamment en :

- Travaillant dans une approche globale des problèmes sociaux qui visent à s'attaquer aux causes des problèmes sociaux et non seulement aux effets.
- Défendant les intérêts communs des organismes communautaires et des populations qu'ils desservent ;
- Donnant une voix à la population de façon démocratique pour transformer la société afin de réduire davantage les inégalités.

Le Regroupement des organismes communautaire (ROC) de l'Estrie, en vertu de la Politique de reconnaissance de l'action communautaire, décrète :

Que soient implantées ces modifications budgétaires et ministérielles relatives aux organismes d'action communautaire autonome :

- Rehaussement de 460M\$ en soutien à la mission globale
- Indexation annuelle du financement
- Respect de l'autonomie des organismes communautaire autonome
- Obligation pour tous les ministères et organismes gouvernementaux de respecter la Politique de reconnaissance de l'ACA

Pour connaître toutes les directives du mouvement communautaire autonome, consultez le cahier de revendications de la campagne *Engagez-vous pour le communautaire*.

POURQUOI UN « DÉCRET COMMUNAUTAIRE » ?



Les investissements en lien avec le *Plan d'action gouvernemental en action communautaire (PAGAC)* sont insuffisants pour combler les besoins des 4 000 organismes d'ACA, estimés à 460 millions\$

- Seulement le quart de la somme demandée en soutien à la mission (117,2 millions\$) en 2022-2023.
- Pour les 3000 organismes en santé et services sociaux, cela ne représente qu'environ 12 000\$ par organisme.
- Une augmentation de 15% de l'enveloppe totale la première année, mais qui retombe en bas de l'inflation dès la deuxième année (2,8% en 2023-2024).
- Un pan entier du communautaire complètement exclu des augmentations, soit la centaine de groupes écologistes.

POINT DE RUPTURE

97% des organismes vivent des difficultés en lien avec la charge de travail

83% des organismes auraient besoin d'embaucher du personnel supplémentaire, une moyenne de 2,8 personnes par organisme

77% des organismes n'ont pas le financement suffisant pour mener à bien leur mission, un manque à gagner de 132 835\$ en moyenne par organisme

- Observatoire de l'ACA, 2022



ENGAGEZ — VOUS
pour le **COMMUNAUTAIRE**
ENGAGEZVOUSACA.ORG

